

Vicaires. — MM. J.-M. Saint-Denis, à Saint-Vincent-de-Paul, ile Jésus ; J.-A. Lemieux, à Saint-Barthélemi ; J.-B. Boissonnault, à Saint-Louis de Montréal ; E. Desroches, à Boucherville ; Pinault, à Terrebonne ; J.-B. Beauchemin, Saint-Valentin ; D. Lafortune, Beauharnois ; J.-M. Duhamel, Saint-Rémi ; H. Brissette, Saint-Charles à Montréal.

Conformément à la demande de Mgr l'Archevêque, on chante dans toutes les églises du diocèse, après la grand'messe, les prières de l'*Itinéraire*. Ces prières seront chantées pendant toute la durée de l'absence de Sa Grandeur, pour attirer sur son voyage les bénédictions de Dieu.

Ceux qui désirent se procurer le *chant de l'Itinéraire*, peuvent s'adresser à l'archevêché. Ce chant, que Monseigneur l'Archevêque nous a recommandé avant son départ, est non seulement facile, mais encore très imposant, surtout si l'on a soin de le faire exécuter à grand cœur. Le prix est très modique.

12 copies, 25 cts. 100 copies, \$4.00.

Les recettes du bazar qui vient de se tenir dans la paroisse Saint-Joseph ont été de \$2,125.00. L'élection entre MM. Poulin et Marion a produit presque la moitié des recettes totales. Ce bazar a été fait sous le patronage et avec le concours de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, section Saint-Joseph.

Les nouvelles constructions pour l'agrandissement du presbytère seront probablement terminées vers le 1er novembre.

M. l'abbé F. Kavanagh, ancien chapelain, quitte Notre-Dame de Grâce pour aller résider au presbytère de Saint-Joseph. Il sera chargé d'aider à M. le curé de Saint-Joseph, dans la direction des établissements religieux de la paroisse. Il aidera aussi au ministère paroissial, autant que sa santé pourra le lui permettre. On sait que depuis plusieurs années M. l'abbé Kavanagh avait dû prendre un repos complet à cause de sa mauvaise santé.

Le 28 du courant, est décédé dans la paroisse Saint-Sulpice M. l'abbé Médard Caisse.

Ce très digne ecclésiastique, né à Saint-Paul l'Ermite le 26 mars 1827, fut ordonné prêtre à Saint-Laurent le 3 décembre 1854. Il remplit successivement les postes suivants : vicaire à Saint-Jean Chrysostôme, Saint-Barthélemi. Il fut nommé curé de Saint-Sauveur en 1859, de l'Ile-Bizard en 1864, de la Pointe-aux-Trembles en 1869, de Mascouche en 1875, de Saint-Sulpice en 1878, où il demeura comme curé jusqu'en novembre 1885. Il résigna alors son bénéfice.

Dans ces différents postes, M. Médard Caisse donna l'exemple